

PARTICIPATION A L'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DECLARATION DE PROJET POUR L'OUVERTURE A L'URBANISATION DU SECTEUR D'ACTIVITES DE SEVAILLES 2, EMPORANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA VILLE DE LIFFRE

Madame, Monsieur,

Je commence cette participation en déplorant que cette enquête publique à destination des habitants de Liffré entre autres, ne soit pas disponible sur le site de la mairie de Liffré, seulement sur le site de Liffré-Cormier communauté (sur le site de la mairie encore aujourd'hui, il est mentionné « aucune enquête publique en cours »). On verra par la suite que la communication n'est pas le point fort des élus de cette commune.

J'habite rue de Fougères à Liffré.

Le 5 mai 2012 en fin de journée, un violent orage provoque l'inondation de l'autoroute A84 à hauteur de Liffré, un blocage de plusieurs heures et des kilomètres de bouchons.

Le 4 juin 2018, un autre violent orage provoque l'inondation, outre de l'autoroute A84 à hauteur de Liffré, de plusieurs rues de Liffré et occasionne des dégâts chez de nombreux habitants.

Malgré ces signaux d'alerte sur les effets de l'artificialisation des sols sur la commune, et en l'absence de toute concertation, tout début juillet 2018, la mairie de Liffré a entrepris des travaux importants d'aménagement du site de l'Orgerais. Les seuls riverains informés de ces travaux étaient les habitants des 14 maisons qui allaient voir dresser un mur de terre au fond de leur jardin (ils ont été conviés à une réunion le 14 juin 2018, 2 étaient présents).

En lieu et place d'une étendue herbeuse, d'arbres et de arbustes, un merlon allait donc être dressé, vendu comme un mur anti-bruit pour l'autoroute. J'affirme que l'espace boisé précédent faisait largement son office, et qu'à cet endroit le bruit de l'autoroute est rarement audible.

Durant l'été, puis ensuite l'automne, des centaines de camions ont défilé, pendant des semaines la poussière s'est infiltrée partout, impossible d'ouvrir les fenêtres pour aérer, impossible de déjeuner dehors, impossible de sécher du linge dans le jardin, les voitures étaient recouvertes d'un épais voile de poussière, la pelouse asphyxiée, les arbustes moribonds (il a fait particulièrement beau et chaud cet été-là), ensuite la boue sur la route ... Les travaux commençaient à 6h00 du matin, et les nuisances sonores avec.

Profitant de cette belle plateforme, les élus ont décidé (sans aucune concertation encore) de procéder ensuite sur le site au concassage de pierres (travaux en novembre et décembre 2018). Après les camions de terre, les camions de pierre ... Je passe sur la végétalisation en 2019 du merlon (bâches arrachées et flottant au vent ...), les retards dus à la météo,

Un riverain a été reçu par les élus le 22 octobre 2018. En résumé, pas de nuisances, aucun problème à prévoir, et pour le nettoyage des voitures, des fenêtres,, il faudra compter sur la pluie !

Pourtant, certains riverains du tout nouveau merlon ont subi des dégâts lors de l'orage du 4 juin 2018. Qu'en sera-t-il au prochain violent orage ?

Les conséquences de l'artificialisation des sols à Liffré ne sont pas mesurables pour l'instant (ça ne saurait tarder), mais les mètres carrés de béton eux le sont : pour le lycée, pour tous les lotissements

en cours (La Bergerie, Penloup, la Quinte, ...), la densification du centre-ville, des milliers de mètres carrés de terre et d'herbe sont recouverts de bitume, des centaines d'arbres abattus, ...

En ce qui concerne Sévailles 2, le projet prévoit l'artificialisation de 21 hectares de terrains (53 000 m² de parking !, un bâtiment de 30 mètres de hauteur !). Les fossés qui longent la route qui borde cette zone débordent déjà régulièrement, alors que les terres sont encore boisées ou laissées en surface agricoles. Qu'en sera-t-il du ruissellement des eaux vers l'autoroute et vers la route ?

Le projet de construire une usine Bridor est d'un autre temps. D'un temps où le réchauffement climatique n'était pas une priorité, où Loïg Chesnais-Girard – président de la Région Bretagne et ancien président de la communauté de communes à l'origine de ce projet - n'avait pas proposé dans son programme d'« installer 1000 agriculteurs/agricultrices par an pour maintenir une agriculture diversifiée à taille humaine et doubler le nombre de fermes en agro-écologie », ou encore « planter l'équivalent de 2000 arbres chaque jour, et valoriser la filière bois par le développement d'une politique de l'arbre ».

Alors maintenant qu'il l'a fait, prenons-le au mot, laissons ces terres de Sévailles à des agriculteurs qui en prendront soin, qui sauront gérer la ressource en eau (contrairement à Bridor qui en consommera 200 000 m³ par an, autant que tous les habitants de Liffré réunis), dont les produits seront a priori consommés localement (et pas à l'autre bout du monde comme les croissants surgelés de Bridor, dont la noria prévisible de camions - dont certains passeront c'est sûr devant chez moi ! - contribuera à polluer l'air et l'espace sonore). Ce qui a été fait pour rendre ces terres disponibles à l'industrie peut être défait.

Un point sur l'emploi : les élus nous ventent l'arrivée de 500 emplois. Peut-être. Quels types d'emplois ? De l'emploi peu qualifié, du travail à la chaîne, dont aucun habitant (et surtout aucun élu) de Liffré ne souhaiterait pour lui-même ou ses enfants (sauf pour un job d'été). Pour mémoire, la population locale est largement composée de catégories socio-professionnelles supérieures, dont le futur professionnel n'est pas de travailler à l'usine. Il serait très intéressant de savoir combien de liffréens ou proches secteurs sont salariés de Canon, cela donnerait une bonne projection de combien profiteraient des « bienfaits » de Bridor.

Monsieur Stéphane Piquet, actuel président de Liffré-Cormier communauté et enseignant de SVT au collège de Liffré, ne semble pas être sensible (c'est le comble vu sa discipline) aux conséquences des agissements humains sur le réchauffement climatique et d'une manière générale à l'avenir de ses propres élèves dans une planète réchauffée. Envisage-t-il sérieusement de leur proposer de postuler pour un emploi chez Bridor ? Nous nous sommes faits traiter par lui-même de « fascistes » lors de la réunion de concertation du 1^{er} juillet 2021, je pourrais en retour le qualifier de « cynique ».

En effet, en matière de concertation, le rapport du 5 novembre 2020 de Catherine Desbordes et Michèle Tanguy pour la CNDP mentionne : « une certaine incompréhension s'est installée sur la concertation autour du projet industriel, puisqu'aucun visuel préfigurant le projet et qu'aucune autre alternative que l'absence de mise en œuvre du projet n'ont été présentés dans cette phase de participation amont. Le public, s'il a pu s'exprimer sur l'aménagement pressenti du secteur suite à l'accueil de l'unité de production a éprouvé des difficultés à se projeter sur les seuls schémas de principe d'évolution de l'outil industriel et les études initiales que contient la phase projet d'une implantation industrielle ». Concertation réelle ou fiction ? Par ailleurs, les garantes n'ont pas plus entendu de citoyens lambda lors de leurs entretiens.

On trouve plus loin dans le rapport :

« L'entreprise Bridor a confirmé son choix de s'implanter sur la commune de Liffré par voie de presse le 28 octobre 2019.

Préalablement à cette annonce Liffré Cormier Communauté, bien qu'en relation avec le groupe Le Duff, n'a pas communiqué à ce sujet. L'entreprise réfléchissant à plusieurs options quant à son implantation géographique sur le territoire national ou européen, une concertation avec la population et les riverains ne pouvait être engagée avant toute annonce officielle.

La semaine qui a précédé l'annonce officielle, les élus de Liffré ont fait le choix d'informer par écrit les riverains de l'arrivée d'un groupe alimentaire sur le site de Sévailles 2.

Une première réunion d'information à leur intention a été organisée le 16 novembre 2019. Les riverains ont pu échanger avec le Président et les vice-présidents à l'économie et à l'aménagement de Liffré Cormier Communauté ».

Comme pour le merlon, il semble que les seuls riverains soient consultés. Les autres habitants de Liffré ne sont-ils donc pas concernés par l'installation de cette usine près de chez eux, avec les implications que cela génère ? Les garantes soulignent la nécessité d'inviter l'ensemble de la population du territoire communautaire à cette concertation préalable, ce qui ne semble pas être le cas (peut-être via le site de Liffré-Cormier communauté mais pas via les sites des communes - en dehors de Liffré, 6 personnes pour 4 communes se sont présentées au débat mobile !). Il est pourtant évoqué dans le projet un bassin d'emploi, et qui dit bassin dit secteur géographique ...

Par ailleurs, les différents scénarii n'ont pas toujours été étudiés. Seule l'**installation** de Bridor à Sévailles a été discutée. Il serait souhaitable qu'une réelle consultation des populations (et non une concertation) sur l'avenir du secteur et que les alternatives soient discutées. Le rapport énonce clairement que « Liffré Cormier Communauté a partagé sa vision quant au choix **politique** fait de privilégier l'implantation d'une seule entreprise sur le site de Sévailles 2 », choix **politique** donc, et non stratégique, la commune le prouvant, ayant déjà commencé à acquérir les maisons (détruites depuis d'ailleurs).

Je dénonce cette parodie de concertation pour laquelle quelques habitants se sont exprimés, leur parole a été **recueillie** (page 25 du rapport), avec pour résultat des propositions et des orientations à la marge du projet en cours. Les questions sur l'eau, sur l'environnement, sur la stratégie, sur l'emploi, sur l'opportunité même du projet, sur les mesures compensatoires, sur l'atteinte à la biodiversité, sont restées sans réponses. Il n'est mentionné que des intentions. Il n'y a aucun préalable à cette installation. Je suis donc contre la modification du PLU à des fins d'accueillir l'usine de Bridor.

Il me semble qu'en 2021 la question soit : quel est l'intérêt de développer encore et encore le territoire, dans une course folle sans fin ?

Je joins à ce texte différents articles de presse mentionnant :

- les nuisances subies pour l'édification du merlon, celles liées à la potentielle **construction** de Bridor seront au moins de même nature, sinon pires. Et après la construction
- les inondations déjà subies sur le territoire de Liffré. L'urbanisation n'a fait que s'intensifier depuis.

J'ai par devers moi les documents qui peuvent venir en soutien de mes dires sur la construction du merlon en 2018.

Isabelle DELANCHY

Le chantier se termine à l'Orgerais

À l'Orgerais, sur près de deux hectares, Liffré pourrait, à court ou moyen terme, accueillir des équipements de type hôtel, bâtiments tertiaires (bureaux), parking de covoiturage.

[Ouest-France](#) Publié le 18/12/2018 à 03h47

[Écouter](#)

Le contexte

Globalement, depuis fin mai, 10 000 camions ont effectué le transport des 200 000 m³ de terre liés aux travaux d'extension de la plateforme Lidl. Ils ont été acheminés en majorité vers la carrière de La Bouëxière. Et 90 000 m³, soit 5 000 camions ou tracteurs, ont été déversés sur le site de l'Orgerais pour remblayer et édifier un merlon, c'est-à-dire un muret pour empêcher les nuisances sonores et visuelles.

Un chantier poussiéreux s'il en est, qui a conduit l'entreprise à prendre en charge le nettoyage des dispositifs de ventilation dans le quartier. Pour l'entreprise Pigeon TP, titulaire du marché, il reste à mettre en forme le bassin de rétention rendu nécessaire sur ce nouveau site liffréen, qui compte déjà deux bassins aménagés lors du chantier de l'autoroute A 84.

Le site sera ensuite clôturé en attendant qu'un investisseur se fasse connaître.

Les riverains ont réagi

Lors de la suspension de séance du conseil municipal du 15 novembre, le maire a été interpellé au sujet des perturbations liées aux travaux d'aménagement du secteur de l'Orgerais, classé 1 AUE (zone à urbaniser économique) depuis la modification du PLU en 2017.

« Dans le cadre de l'agrandissement de la plateforme Lidl de la terre allait être évacuée vers la carrière de La Bouëxière », rappelle Alain Cléry, adjoint en charge des services techniques, de la voirie, des bâtiments, des réseaux et de l'assainissement. Un flux très important de circulation de camions dans le centre-ville était attendu avec une estimation du passage d'un camion toutes les deux minutes dans les deux sens. Un plan de circulation a été établi pour limiter la gêne.

« Les services de la Ville ont proposé comme solution alternative le dépôt de la terre du chantier Lidl dans le secteur de l'Orgerais », afin d'éviter trop de passage en centre-ville (nuisance sonore et visuelle, détérioration accélérée de la voirie).

« Un merlon de protection a été réalisé ainsi qu'un bassin de rétention servant à tamponner les eaux récupérées des futurs lotissements en cours de construction sur la partie Est de Liffré. »

Un premier rendez-vous manqué

En juin, la Ville avait organisé une présentation publique du projet, qui modifie l'environnement des riverains, notamment par la hauteur du merlon censé les protéger des

constructions futures sur cette zone bordée par l'autoroute. « **Mais il n'y a eu que deux personnes à venir.** » En cause, selon l'élue, un problème au sujet du dépôt de l'invitation dans les boîtes à lettres.

Nouveau rendez-vous

Depuis les riverains ont été surpris par l'ampleur des travaux, ils n'avaient pas imaginé que le merlon pouvait être si aussi haut et si proche de chez eux. Ils ont subi les nuages de poussière qui pénétraient dans les habitations et, pour certains, des dommages dans l'habitation (fissures sur le mur ou le carrelage).

Un échange avec le collectif de riverains a eu lieu en mairie, le 24 novembre, pour « **faire le point sur les doléances et parler des aspects environnementaux et écologiques du site** ». Il a été question de la gestion des eaux, de l'entretien du fossé qui borde le futur cheminement piéton, de l'accès à la zone.

Manifestement, les demandes concernant les plantations prévues sur le merlon ont été entendues. « **Il n'y aura pas d'arbre au-dessus du merlon, afin de préserver la luminosité. Des arbustes persistants seront privilégiés.** »

Concernant les dommages constatés pendant et après les travaux, les procédures à suivre ont été précisées. Un compte rendu a été envoyé aux habitants du secteur.

L'élue référente a rappelé que le maire, les élus en charge du dossier et les services se tiennent à la disposition des riverains afin de les accompagner et de répondre à leurs questions.

Inondations : la facture sera salée à Liffré

Suite aux pluies et aux inondations qui ont touché Liffré, la Ville continue d'évaluer les dégâts pour ses équipements mais aussi pour les particuliers sinistrés.



L'accès à l'étang du Moulin de Liffré est lui aussi fermé (©Chronique Républicaine).

Par [Benoît Fouque](#) Publié le 13 Juin 18 à 11:33

La Chronique Républicaine

[Mon actu](#)

Une dizaine de jours après l'épisode de fortes pluies du **lundi 4 juin**, **Liffré** évalue l'ampleur des dégâts occasionnés par les intempéries. Près de 30 mm d'eau étaient tombés en moins d'une heure, provoquant des inondations dans plusieurs rues et quartiers de la ville et touchant de nombreuses habitations de particuliers.

À lire aussi

- [Inondations à Liffré, l'A84 inondée](#)

Des équipements publics ont aussi pris l'eau et sont encore à ce jour en cours d'assèchement et fermés au public : la salle des sports Jacques Prévert – local des arbitres, la salle des sports n°2 Jules Ferry, la salle des Sports Paul Davené, l'espace intergénération (salle Jean Bouin), le centre culturel (salle de spectacles et salles attenantes) et l'école Jules Ferry (bibliothèque et salle d'activités). « On verra ce vendredi l'état d'avancement du séchage », indique Guillaume Bégué, le maire. Le délai d'assèchement pourrait être ainsi prolongé.

[Communiqué de presse] [#Liffré #inondations](#) – Une semaine après l'épisode orageux du 4 juin 2018, et au vu des prévisions météorologiques plus clémentes, l'heure est au bilan. pic.twitter.com/IAbls7BjDf

— Ville de liffré (@villeliffre) [June 13, 2018](#)

Matériels endommagés

Le Centre technique municipal a aussi été inondé. Dans un communiqué, la Ville de **Liffré** précise :

« Si aujourd’hui les locaux sont accessibles, un certain nombre de véhicules (véhicules de transport, nacelle, broyeur, tondeuses autoportées...) et matériels (débroussailleuses, tondeuses à main...) ont été endommagés »

Guillaume Bégué chiffre les dégâts à « plusieurs centaines de milliers d’euros ». Et d’autres conséquences apparaissent :

« Ces détériorations de matériels ont un impact sur le fonctionnement des services municipaux. En effet, les agents ne peuvent pas effectuer les travaux d’entretien des espaces publics habituels en cette saison (tonte, débroussaillage...). Les services de la ville de Liffré mettent tout en œuvre pour revenir le plus rapidement possible à un fonctionnement normal ».

À lire aussi

- [VIDEO les images impressionnantes de la France sous les eaux](#)

Les expertises sont actuellement en cours. « Il y aura aussi de la voirie à refaire », prévoit le maire. La Ville a déposé le 6 juin dernier un dossier pour une reconnaissance de l’état de catastrophe naturelle à la préfecture d’Ille-et-Vilaine qui en a accusé réception le lendemain. Le dossier est en cours d’instruction.

La mairie a aussi demandé aux habitants sinistrés de se rapprocher d’elle. Environ 120 personnes se sont manifestées.



La salle de spectacle et l’entrée de la piscine



rue de Fougères en dessous des ambulances Janvier



L'autoroute le 5 mai 2012 au niveau de la sortie de Liffré Saint Sulpice

Liffré Cormier communauté. La concertation autour du projet Bridor n'apaise pas les habitants

Répartis dans deux salles, 90 personnes ont assisté le 27 août 2020 à la première réunion de concertation du projet Bridor, intégré au plan d'urbanisme Liffré-Cormier 2030.

MM. Briens, directeur des projets industriels de Bridor, et Logeais, directeur industriel de Bridor, Stéphane Piquet, président de Liffré Cormier communauté ; Benoît Michot, vice-président à l'aménagement des zones d'activités, maire de Chasné-sur-Illet ; Guillaume Bégué, premier vice-président au développement économique, emploi et formation, maire de Liffré. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 01/09/2020 à 17h55

[Écouter](#)

Jeudi 27 août 2020, la réunion publique sur le projet d'implantation d'une usine de production Bridor aura permis de dialoguer, cartes sur table, entre élus, MM. Briens, directeur des projets industriels de Bridor, et Logeais, directeur industriel, et particuliers membres ou non d'associations, soit 90 personnes.

L'objectif de la concertation était de débattre autour du projet d'aménagement du secteur de Sévailles 2, inscrit au plan local d'urbanisme depuis 2017, ainsi que des enjeux socio-économiques et environnementaux

Les élus ont insisté sur le fait qu'un interlocuteur unique qui aménagera Sévailles 2 est préférable aux ventes de parcelles multiples. « **C'est mieux pour maîtriser les objectifs environnementaux et architecturaux du secteur**, a souligné le président de Liffré Cormier communauté, Stéphane Piquet. **La présence de nombreux habitants et les échanges vont permettre la construction d'un bon projet dans la ZAI Sévailles 2, bon également pour le développement économique. Liffré-Cormier 2030 sera rapidement à l'équilibre financier grâce aux taxes perçues et participera au bien vivre ensemble dans le territoire.** »

Les élus sont disposés à dialoguer tout comme Bridor, qui a expliqué et dévoilé son approche. Les représentants de l'entreprise se sont dit prêts à composer pour adapter le site à l'environnement local et à trouver des compromis.



Les habitants ont exposé leurs craintes. | OUEST-FRANCE

Les échanges se sont poursuivis après la présentation du projet par Bridor. Parmi le public, certains se sont étonnés de rencontrer un projet « **déjà très abouti et sans alternative** ». Ils demandent « **des aménagements** » ou menacent de faire recaler le projet comme ce fut le cas à Pacé pour le centre commercial.

Ce qui dérange ou inquiète les riverains, c'est le trafic routier, le bruit des camions, l'implantation des bâtiments « **côté habitations et non côté A 84** ».

Ils regrettent la destruction « **d'un site remarquable au détriment de bâtiments aux allures de prison** ».

Certains s'inquiètent de la préservation des arbres et des chemins de randonnées, de la consommation excessive de l'eau, de la gestion des ruissellements.

L'entreprise Bridor a été interpellée au sujet de l'huile de palme et du soja à savoir s'ils entraient dans la composition de leurs recettes, sur le devenir de la viennoiserie chez les boulangers.

Les échanges ont été francs. Ce n'était qu'une première séance pour faire participer les habitants.

Il reste jusqu'au 5 octobre pour s'exprimer. Des tables rondes sont organisées sur trois thématiques : l'aménagement urbain et l'ouverture à l'urbanisation de Sévailles 2, mercredi 9 septembre ; l'environnement et le cadre de vie, mercredi 16 septembre ; emplois et formation, mercredi 23 septembre.

Une réunion publique de restitution des tables rondes est prévue le mercredi 30 septembre. L'enquête publique sera suivie par la procédure de déclaration de projet pour modifier le PLU.

Contact : www.liffre-cormier.fr, tél. 02 99 68 31 31. Contribution directe possible auprès des garantes : catherine.desbordes@garant-cndp.fr ; michelle.tanguy@garant-cndp.fr